**DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

**INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

Mardi 29 octobre 2019

Monsieur le Président de l’Assemblée de Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Monsieur le vice-président

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs,

Prévu par l’article 144-1 de la loi organique portant statut de la Polynésie française, le débat d’orientation budgétaire est l’étape qui ouvre la discussion qui s’achèvera par le vote, ou le rejet, du principal outil mis à la disposition d’un gouvernement pour conduire son pays, à savoir le budget.

A ce titre, il est important que chacun des membres du gouvernement que je préside et qui sera amené aujourd’hui à vous présenter les grands objectifs de ses politiques sectorielles, sache vous convaincre de leur pertinence et de leur cohérence au programme politique qui a conduit à l’élection de notre majorité en mai 2018.

Car évidemment votre assemblée saura se montrer critique face à une succession de voeux pieux qui n’auraient aucune consistance, qui seraient irréalisables et dont le seul but serait de vous faire rêver. J’ai déjà lu ce genre de critiques après la commission législative de jeudi dernier.

J’ai donc demandé à mes ministres ici présents de construire leur politique pour les prochaines années et en particulier pour 2020 en respectant la grande ligne conductrice d’une Polynésie bienveillante et toujours plus solidaire dans laquelle chacun trouve sa place et s’épanouit dans un environnement économique, social, culturel sécurisant et préservé.

C’est dans cet esprit qu’a été construit le rapport qui vous a été remis et qui se compose comme à l’accoutumée, de deux tomes.

Le premier tome présente l’environnement économique international et national dans lequel évolue la Polynésie française, et les perspectives intérieures desquelles découlent les éléments de construction du budget.

Le second tome qui est le projet annuel de performance des ministères et de leurs services, décrit quant à lui les grands objectifs de politique sectorielle classés par mission et programme de la nomenclature budgétaire.

Evaluer l’impact de l’économie mondiale sur celle de notre Pays est indispensable pour élaborer des programmes adaptés et éviter des écueils susceptibles de retirer tout effet à nos actions voire de les rendre contre-productives.

Les années 2019 et 2020 s’inscrivent dans un contexte politique incertain les conflits mondiaux s’étendent et où les grandes puissances connaissent la crise économique la plus forte depuis celle de 2008. Le FMI a ainsi encore abaissé mi-octobre, ses perspectives de croissance de l’économie mondiale à 3%.

Au niveau national, dans une zone euro peu favorable, la France attend un taux de croissance d’à peine 1,6%.

Dans ce contexte assez peu favorable, notre Pays avec ses 2,5 points de taux de croissance fait figure d’exception et nous pouvons bien sûr nous en réjouir. Avec une activité touristique dopée par l’aérien, le nombre de nos visiteurs et le chiffre d’affaire du secteur sont les meilleurs depuis plus de 10 ans.

La consommation des ménages reste soutenue car l’indice des prix à la consommation est jusqu’à présent maîtrisé. Et malgré des perspectives de hausse de certains cours mondiaux, notamment dans les hydrocarbures, le gouvernement demeurera vigilant.

L’économie polynésienne est donc dynamique et plus important, créatrice d’emplois puisque le SEFI a enregistré sur 2019 une hausse de 11% des offres d’emploi.

Tout cela se confirme par l’exécution budgétaire puisque les projections d’atterrissage des recettes fiscales sont supérieures de 1,7 milliard XPF aux prévisions budgétaires. Les prévisions de liquidation en investissement s’affichent à 27 milliards XPF contre 25 milliards XPF réalisés en 2018.

Nous restons cependant prudents. En effet nos principaux marchés émetteurs en termes de touristes que sont les Etats-Unis, la France, le Japon et la Chine connaissent et continueront à connaître des difficultés économiques et politiques en 2020. Et cela pourrait bien avoir des répercussions à moyens termes sur l’économie polynésienne.

Dans cet environnement peu propice, il nous faudra continuer à soutenir la commande publique, indispensable à l’économie polynésienne. Le tourisme restera bien évidemment la principale ressource de notre pays mais nous soutiendrons également la commande publique en augmentant nos capacités d’investissement, quitte à relever notre niveau d’endettement.

Cette politique des grands travaux sera l’un des amortisseurs si le tourisme venait à nouveau à reculer du fait de la mauvaise économie de nos marchés émetteurs.

Compte tenu de la forte baisse des taux d’intérêts des emprunts, qui ne devraient pas remonter sur 2020, recourir à nouveau à de la dette bancaire n’est pas déraisonnable, au contraire. Couplée avec un plan de remboursement anticipé de certains emprunts contractés à des taux élevés, le ré-endettement pourrait même ne pas avoir d’impact sur l’annuité de la dette.

Il est donc important que nous préservions notre capacité d’autofinancement en maîtrisant encore nos dépenses de fonctionnement et en continuant à améliorer nos marges de manœuvre en termes d’endettement.

C’est sur ces bases que notre projet de budget 2020 a été cadré. Les recettes sont relativement prudentes puisqu’elles s’inscrivent en reconduction du budget primitif 2019. Le niveau des crédits de fonctionnement sera équivalent à celui du budget modifié de cette année pour permettre aux ministères, services et satellites de fonctionner correctement, tandis que comme je vous l’ai annoncé, les crédits d’investissement seront en hausse.

Les autorisations budgétaires que, je l’espère, vous donnerez à notre gouvernement lui permettront de consolider les axes prioritaires de sa politique générale à savoir, un renforcement des moteurs endogènes de la croissance portée par une administration moderne, plus efficace et performante, tant en conservant une Polynésie toujours plus solidaire et équitable.

Sur la lutte contre le chômage, nous avons opté pour un retour progressif et durable vers l’emploi via des formations, des stages, des aides à l’emploi ou par la création d’activités au travers des aides à la création d’entreprises. De même, nous avons choisi de favoriser le développement d’une économie endogène créatrice d’emplois durables au travers les secteurs porteurs du tourisme, de la culture, de l’artisanat, des ressources propres et de l’environnement.

Mais la croissance doit profiter à l’ensemble des polynésiens et ses fruits devraient servir à protéger les plus fragiles et vulnérables de nos concitoyens. La lutte contre l’exclusion et la paupérisation reste donc au centre de l’action gouvernementale. Je connais les critiques de l’opposition qui dénonce la fracture sociale qui perdure. Nous en sommes parfaitement conscients et nous agissons pour que chacun trouve sa place.

Ainsi, pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de prise en charge des populations fragilisées, des actions concrètes sont menées et seront renforcées dans les domaines de l’éducation et l’insertion professionnelle, la solidarité, le logement, la santé et la protection sociale généralisée.

En parallèle, le gouvernement s’attachera à améliorer le cadre de vie des populations en mettant l’accent sur les aménagements urbains et sportifs, les infrastructures routières, les transports en commun dont l’accès sera facilité pour tous, et tout cela, dans une nature préservée.

Mais tout cela ne pourra se concrétiser que si l’administration se modernise et devient encore plus performante pour répondre aux besoins des usagers du service public. Nous voulons une administration de proximité qui permet des démarches simplifiées. Les actions pour y parvenir s’articuleront principalement autour de trois vecteurs, une organisation optimale et de qualité du service public, des ressources humaines compétentes et la mise en place d’un environnement numérique, performant et sécurisé.

Certains de ces chantiers vous ont déjà été présentés au travers des plans et schémas directeurs de politiques sectorielles. Le SAGE, schéma d’aménagement général permettra également d’associer l’aménagement physique du territoire aux objectifs de développement économique, social, environnemental et culturel.

En vous remerciant de votre attention.